CAFÉ ZAPATISTE

BON DE COMMANDE 2026 / 2027
À RETOURNER AU PLUS TARD
LE 1er NOVEMBRE 2026
à votre relais ou à l'adresse suivante :
Association Café des deux rives
196 chemin du Ribatou
81140 VAOUR

L'association Café des deux rives a été créée en octobre 2022 pour diffuser dans la région des deux rives de la rivière Aveyron, le café de la coopérative zapatiste Yach'il. Elle fait partie du réseau Escargot regroupant une quinzaine d'associations en Occitanie et en Bretagne qui travaillent de concert à construire un échange avec les producteur-trices de la coopérative et à soutenir l'organisation zapatiste.

Le café est récolté une fois par an, à partir de novembre jusqu'en mars. Il arrive en France entre mai et juillet.
L'association doit payer la totalité du café en décembre afin de préfinancer la récolte Il est donc important que nous ayons recueilli suffisamment de fonds pour cette date, d'où la nécessité d'un paiement anticipé. Néanmoins, si besoin, il reste possible d'étaler le paiement jusqu'en avril 2027.

L'association gére les commandes et la distribution trimestrielle. Le café vert est torréfié à Genebrières (82) par un artisan et nous nous essayons à torréfier nous mêmes..
Les distributions sont l'occasion de s'informer, de se rencontrer et de renforcer nos liens et nos pratiques.



Il n'est pas question de commerce. Le café est un prétexte pour nous organiser là où nous sommes. C'est certainement le meilleur moyen de soutenir les zapatistes.

BON DE COMMANDE 2026 / 2027
A retourner
avant le 1er novembre 2026

Les relais :

*** Vaour : Agnès au 05 63 56 20 66**
Fred au 06 229 252 61

*** Penne : Bernard au 06 06 41 36 76**

*** St Antonin : Cathy au 06 51 72 23 56**
Hippolyte au 06 51 61 48 99

*** Verfeil: Alessandro au 07 68 41 18 28**
Christel au 06 58 00 19 61
Justine au 06 38 01 64 08 (messages vocaux, pas de sms)

Ceci n'est pas du commerce

Le coût d'un paquet de 500 gr de café pour la saison 2025 /2026 se décomposait ainsi :
- 5,24 € pour l'achat du café vert à la coopérative zapatiste ,
- 0,73 € pour les transports maritime et terrestre, le mandataire et les frais de douane,
- 1,85 € pour le travail à façon de torréfaction et l'ensachage,
- 0,22 € pour le sachet
- 0,31€ de frais divers (photocopies, banque)
Soit un total de 8,35 €

En commandant ce café, vous soutenez les producteur-trices de la coopérative Yachil . Nous leur achetons le café vert au prix juste qu'ils et elles définissent.

En fonction du prix que vous choisirez et du montant de l'adhésion que vous verserez, la différence sera intégralement reversée à l'organisation zapatiste pour soutenir ses projets dans le cadre de la construction l'autonomie en terme de santé et d'éducation .

CAFÉ DES 2 RIVES
BON DE COMMANDE 2026/2027

Volet N¨1
à conserver par l'acheteur-euse

Contact : Association Café des 2 rives
196 chemin du Ribatou
81140 Vaour
cafedes2rives@riseup.net

	Quantité paquets **moulu**	Quantité Paquets **expresso**	Quantité paquets **grains**
Mars			
Juin			
Septembre			
Décembre			
TOTAL			

Choix du prix : 9,50€ ou 10,50€ ou 11,50€
(entourez votre choix)

On récapitule :
vous commandez
….paquets x …….€ = ……..……..€

Pour votre adhésion 2027 à l'association Café des deux rives (4 € minimum),
vous versez ……..……€
TOTAL : ...……....€

Nous comptons sur votre paiement anticipé.
Néanmoins, il reste possible d'étaler votre paiement en 4 fois jusqu'en avril 2027 au plus tard.

Montant des chèques			
Mois d'encaissement			

CAFÉ DES 2 RIVES
BON DE COMMANDE 2026/2027

Volet N¨2
à remettre à votre relais

NOM ……..……..
Prénom……..……..
N¨de tél……..……..
Courriel……..

	Quantité paquets **moulu**	Quantité Paquets **expresso**	Quantité paquets **grains**
Mars			
Juin			
Septembre			
Décembre			
TOTAL			

Choix du prix : 9,50€ ou 10,50€ ou 11,50€
(entourez votre choix)

On récapitule :
vous commandez
….paquets x …….€ = ……..……..€

Pour votre adhésion 2027 à l'association Café des deux rives (4 € minimum),
vous versez ……..……€
TOTAL : ...……....€

Nous comptons sur votre paiement anticipé.
Néanmoins, il reste possible d'étaler votre paiement en 4 fois jusqu'en avril 2027 au plus tard.

Montant des chèques			
Mois d'encaissement			